

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale										
Date de réception :	Dossier complet le :		N° d'enregistrement :							
	20/08/2019		2019-384							
	1. Intitulé du proje									
Aménagement d'un pôle d'agro-transformation										
AGROPARK CARAÏBES EXCELLENCE										
2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)										
2.1 Personne physique										
Nom	Prénom									
2.2 Personne morale										
Dénomination ou raison sociale	CAP EXCELLENCE									
Nom, prénom et qualité de la personne	Eric JALTON									
habilitée à représenter la personne morale										
RCS / SIRET 2 0 0 0 1 8 6	5 3 0 0 0 1 0 Fo	orme juridique	Communauté d'agglomération							
Joigne	ez à votre demande l'annex	e obligatoire	n°1							
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablec	au des seuils et critères annexé	à l'article R. 12	22-2 du code de l'environnement et							
	dimensionnement correspond									
N° de catégorie et sous-catégorie			seuils et critères de la catégorie							
14 de calegorie el sous-calegorie	(Préciser les éventuelles rubric   IOTA rubrique 2.1.5.0 (3,98 ha -:		utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)							
	101A Tublique 2.1.5.0 (5,36 Ha	> Declaration)								
41a (aires de stationnement >50 places)	250 places de stationnement o	uvertes au publi	c sont prévues.							
201										
39b (surface de plancher >10 000 m²)	L'emprise au sol potentielle des	s batiments proj	etes est evaluee a 11 000 m².							
	4. Caractéristiques générales	du projet								
Doivent être annexées au présent formu	laire les pièces énoncées à la	rubrique 8.1 du	ı formulaire							
4.1 Nature du projet, y compris les éven	tuels travaux de démolition									
Aménagement d'un pôle d'agro-transform	nation nommé AGROPARK CARA	ÏRES EYCELLENC	CE sur environ 4 ha à Perrin sur la							
commune des Abymes.	ation nomine Aditor Anti Cana	IDES EXCELLENC	et, sur environ 4 na a i en in sur la							
L'aménagement prévoit :										
1. Une plateforme d'agro-transformation 2. Une pépinière d'entreprise										
3. Une zone d'activité (commerciale) agroa	alimentaire									
4. Un réseau viaire ainsi que 250 places de										
	( 12 co (50 tos 2)									
Le projet s'implante sur la parcelle cadastr	ee AD 99 (53 600 m²).									

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

#### 4.2 Objectifs du projet

Améliorer l'organisation des filières de commercialisation de la production agricole locale;

Favoriser l'émergence d'une agriculture écologique ;

Favoriser la création et le développement d'emplois et d'entreprises liés à l'industrie ou à l'artisanat agroalimentaire sur le territoire communautaire ;

Aboutir à une amélioration de la situation économique des professionnels de l'agriculture et de la pêche.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux

La parcelle est occupée actuellement par une monoculture de canne à sucre, suite à la dernière récolte prévue en 2019, la première phase de travaux consistera au nettoyage du terrain par un décapage de terre végétale sur une épaisseur d'environ 20cm.

La viabilisation et la réalisation des espaces publics seront ensuite réalisés.

Les travaux nécessaires à la réalisation du projet se feront sur des parcelles non urbanisées. L'impact des travaux sur la circulation et sur les voies de communication sera par conséquent minime.

Les voiries respectent à la fois la topographie du site et les normes en vigueur, notamment en terme d'accessibilité des personnes à mobilité réduite.

La dernière phase de travaux concerne l'implantation des entreprises et commerces sur les lots attribués.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'accès au site s'effectuera sur le nouveau giratoire de la route de Perrin permettant également la desserte de la zone de Dothémare située de l'autre coté de la route.

Le site sera, à moyen terme, desservi par le TCSP dont un arrêt dédié est prévu au centre du projet.

Une surface dédiée à la restauration ainsi que son parking sont prévus sur la partie Ouest de l'Agropark. Les entreprises seront positionnées le long de l'unique voie de desserte qui se termine par une placette de retournement.

Une halle commerciale ainsi qu'un pôle de productions artisanales donnant sur un jardin paysager sont prévus derrière les entreprises.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).								
Dossier de Déclaration Loi sur l'eau (rubrique 2.1.5.0)								
	rojet et superficie globale de l'opération - préciser le eurs caractéristiques	s unités de mesure utilisées Valeur(s)						
Superficie totale projet = 39 800 m²								
Surface toitures = 9 900 m <sup>2</sup> Surface voirie+parkings = 12 200 m <sup>2</sup>								
Surface parking perméable = 2 200 m <sup>2</sup>								
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long °	_'"_ Lato'"_						
RD 106 Route de Perrin 97139 LES ABYMES	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :							
		_'"_ Lat°'" _'"_ Lat°'"_						
	Communes traversées :							
Jo	ignez à votre demande les annexes n° 2 à 6	5						
4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant?  Oui  Non  Non  Non  Non  Non								
4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?								

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X		Les Abymes
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	,	X	

Dans un site inscrit ?		×	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		$\boxtimes$	
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X		PPRN de la ville des Abymes, approuvé le 4 septembre 2008.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Non Oui Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire X en matériaux? La réalisation de la couche de forme des voiries ainsi que l'assise des Est-il déficitaire en fondations des bâtiments sera vraisemblablement réalisée par apport de tuf matériaux? provenant de carrières locales. Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des Suppression de la monoculture de canne à sucre actuelle. perturbations, des Aucune essence rare ou patrimoniale n'a été observée. dégradations, des destructions de la Le paysagement du projet prévoit la plantation de nombreux arbres et |X|biodiversité arbustes d'essences variées permettant l'amélioration de la biodiversité existante : faune, actuelle. flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir

> un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Le projet est situé en zone 1AUp du PLU des Abymes qui concerne les zones naturelles dédiées à l'urbanisation.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		×	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		$\boxtimes$	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	$\boxtimes$		La création d'une zone d'activité à l'emplacement d'une parcelle cultivée engendre forcément un trafic de véhicule lié aux activités implantées. C'est dans ce cadre que la région Guadeloupe réalise des travaux viaires importants dans le secteur afin d'améliorer la desserte du projet et des installations voisines (CHU, parc de Dothémare)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		$\boxtimes$	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		Rejet d'eaux pluviales à débit régulé après stockage et décantation en direction du réseau pluvial du CHU dimensionné à cet effet. L'exutoire final est le canal de Perrin. Dossier Loi sur l'Eau réalisé à ce sujet.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	$\boxtimes$		Effluents domestiques en direction du réseau collectif de Cap Excellence.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	$\boxtimes$		Déchets domestiques gérés par le service de collecte de Cap Excellence.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		$\boxtimes$				
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		$\boxtimes$				
approuvés	ences du projet identi ? Non Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :			
	l'Agropark dans le rés arrêtés préfectoraux.	eau plu	ıvial du	CHU. Le dimensionnement des ouvrages à fait l'objet de dossiers loi sur l'eau			
	L'Agropark ainsi que les projets voisins, existants, en travaux, ou déjà réalisés s'implantent sur des parcelles anciennement agricoles. C'est donc une diminution d'autant de surface cultivées.						
6.3 Les incide	nces du projet identifi	ées au	6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?			
Oui	Non X Si oui, décri	vez les	quels :				

né	4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les ef Egatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de join le annexe traitant de ces éléments) :	fets dre				
	s rejets d'eaux pluviales sont régulés par des ouvrages de rétention temporaires pour limiter la montée en charge des résea aval et réduire le risque inondation du réseau hydrographique.	ux				
	7. Auto-évaluation (facultatif)					
	u regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluati Evironnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.	on				
Projet dispensé d'EE car aucune rubrique concernée. Mesures d'évitement prises en compte lors de la conception du projet. Mesures de réduction prévues dans le cadre du projet (cf DLE).						
	8. Annexes					
8.	8. Annexes  1 Annexes obligatoires					
8.	.1 Annexes obligatoires Objet					
8.	.1 Annexes obligatoires					
	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);					
1	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;					
1 2	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;					
1 2 3	Objet  Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié;  Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);  Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;  Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du					

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire										
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent										
Objet										
		e .								
9. Engagement e	signature									
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dess	us 🔀									
Faità Baic-Mahault	le, <b>2</b> ( AOUT 2019									
Parc d'activités de la Jaille Signature  Bâtiment 2		e e e e e e e e e e e e e e e e e e e								
SCANSON DAI 22 BAIE-MAHAULT										
TH: 0800 32 38 00 - Fax: 0590 32 16 67										